

OFFEMONT RÉALITÉS

Bulletin Municipal

juin 1984



*Légende : le nouvel abri-bus à l'intersection de la rue A. Briand,
rue des Cerisiers, rue des Soiras, rue du Moulin*

SOMMAIRE

	Pages
Le mot du Maire	3
Etat civil	5
Séances du conseil municipal	8
Renseignements pratiques	12
Informations sociales	13
Informations générales	15
Dossier finances, budget	16
Pharmacies : les vacances	21
Plan détachable	22
Sports et loisirs	26
La halte garderie	33
Fête des mères	34
Agriculture	35
Emission de Radio-Belfort	39
Souvenirs	41
L'inauguration du Monument aux morts d'Offemont	43

Offemont Réalités

**Bulletin Municipal d'informations
Mairie - 90000 OFFEMONT**

Directeur de la Publication : F. BOUVIER

Publicité : s'adresser en Mairie Tél. 26.01.49

Le présent numéro a été tiré à 1350 exemplaires par :

Imp. F.O.L - 32 rue de Chateaudun Belfort Tél. 21.69.88

Diffusion gratuite - reproduction et vente interdites - DEPÔT LEGAL Numéro 34/84

PHOTOS M. GEILLER

LE MOT DU MAIRE

ENSEIGNEMENT GRATUIT...

A la rentrée de septembre, une nouvelle école maternelle ouvrira ses portes et sera en mesure d'accueillir les enfants d'âge préscolaire d'Offemont et de Vétrigne.

D'ores et déjà, nous savons que les services de l'Education Nationale mettront deux institutrices - ou instituteurs - à la disposition des jeunes élèves concernés par cette ouverture. Un troisième enseignant pourra éventuellement être nommé si l'importance des effectifs présents à la rentrée de septembre le justifie.

Cette maternelle dont les premiers travaux ont démarré un peu avant l'hiver sera accessible, dans un premier temps, par la rue Welsch. Elle sera propriété commune des deux collectivités voisines dans la proportion de 1/8 pour Vétrigne et 7/8 pour Offemont. Les droits et obligations des deux partenaires sont très clairement définis dans la Convention pour la construction et le fonctionnement de ce nouvel établissement, Convention qu'ils ont signée le 1^{er} mars 1983.

Cette opération permettra l'abandon d'une classe enfantine mal adaptée existant actuellement en sous-sol à la Mairie et l'harmonisation des périmètres scolaires - maternelle et primaire - concernant les écoles d'Offemont-Centre et d'Offemont Martinet et peut-être aussi l'abandon de certaines classes préfabriquées, propriété du Département et louées à la Commune.

Le coût de l'investissement ainsi réalisé s'établira aux environs de trois millions de francs non compris les travaux annexes tels que, par exemple, la rénovation des sanitaires à Offemont-Centre ou la liaison piétonnière entre les rues Briand et la nouvelle école.

Signalons au passage que l'assurance dommages, obligatoire depuis 1974 et nous garantissant contre d'éventuels désordres futurs nous coûte la très modique somme de 53 000 Francs. De quoi acquérir l'ensemble du mobilier de l'école. Un véritable impôt supplémentaire au seul profit des Compagnies d'Assurances !

La subvention obtenue de l'Etat ne s'élève qu'à 295 000 Francs - 10 % du coût prévisible. A vous de juger en cette période de querelle scolaire.

Le Département par le biais du Fonds Départemental d'Equiperment des Communes apporte une contribution de 260 000 Francs et participe par un versement annuel de 40 000 Francs pendant 15 ans au remboursement partiel des emprunts contractés par les deux communes pour cette opération.

Le salaire des enseignants étant à la charge de l'Etat, le coût annuel d'un élève, pour la commune, compte tenu des remboursements annuels d'emprunt - 369 000 Francs - des frais de fonctionnement tels que chauffage, fournitures scolaires, rémunération du personnel communal attaché à l'école s'élèvera aux environs de 6 000 Francs.

C'est dire encore que globalement pour les deux communes, la journée de classe reviendra à 3 000 Francs.

L'effort financier consenti par les deux communes en faveur de l'enseignement préélémentaire est donc considérable : les parents doivent en prendre pleinement conscience.

Et l'on comprendra dès lors combien le personnel enseignant et nous-même devons être vigilants lorsqu'il s'agira d'examiner les demandes de dérogation présentées par des parents d'élèves de communes extérieures. Les contribuables d'Offemont n'ont pas, en effet, à supporter les charges scolaires que refusent d'assumer certaines collectivités.



BUREAUX OUVERTS

DU MARDI AU SAMEDI INCLUS

FERME LE LUNDI.

Une banque qui n'appartient qu'à vous

- Compte courant
- Compte épargne rémunéré à 8,50 % net d'impôts
- Prêts

Faites confiance à votre caisse par vos dépôts,
elle vous fera confiance par ses prêts

CAISSE MUTUELLE DE DÉPÔTS ET DE PRÊTS

VOUS OFFRE SES SERVICES

Comptes chèques et Comptes Courants
Livrets de dépôts à vue et à terme
Bons de caisse
Virements et règlements périodiques
Epargne logement
Tirelires pour vos enfants
Vos besoins de crédits :
— Prêts construction
— Equipement familial
— Libre service familial
Change, etc...
Crédit Mutuel Voyages
Assurances toutes branches, etc...

Consultez-nous
pour résoudre
vos problèmes
financiers
et de
crédits
Service de
renseignements
gratuit

CMDP

BELFORT CENTRE
PLACE DE LA REPUBLIQUE
tél : 21.47.59

VALDOIE
22 rue Carnot
Tél. 26.59.33

BELFORT VOSGES
tel : 21.26.30
103 avenue Jean Jaurès

ETAT-CIVIL

NAISSANCES

ACHIR Hanane	né le 7 novembre 1983	à BELFORT (Tre)
BOUARAARA Nadège	née le 6 mars 1984	à BELFORT (Tre)
BOUTOUATOU Boujemaa	née le 25 novembre 1983	à BELFORT (Tre)
BRALET Anne-Lise	née le 1er novembre 1983	à BELFORT (Tre)
DALLA-RIVA Yannick	né le 28 février 1984	à BELFORT (Tre)
DECROIX Stéphanie	née le 12 novembre 1983	à BELFORT (Tre)
DEPP Sylvain	né le 28 décembre 1983	à BELFORT (Tre)
DOUAÏSSA Nawelle	née le 10 février 1984	à BELFORT (Tre)
GAUTHIER Nadège	née le 26 février 1984	à BELFORT (Tre)
GRESET Lucie	née le 12 janvier 1984	à BELFORT (Tre)
GUERROUAH Aïssa	née le 20 février 1984	à BELFORT (Tre)
HUMBLOT Yoann	né le 18 février 1984	à BELFORT (Tre)
KOURICHI Aïcha	née le 21 décembre 1983	à BELFORT (Tre)
MERCIER Aurélie	née le 7 novembre 1983	à BELFORT (Tre)
MERIMECHE Sonia	née le 14 février 1984	à BELFORT (Tre)
MKHANNET Tamo	né le 16 février 1984	à BELFORT (Tre)
MODESTE Eric	né le 25 janvier 1984	à BELFORT (Tre)
MOKHTARI Sonia	née le 21 février 1984	à BELFORT (Tre)
PELLIGRINI Maximilien	né le 30 décembre 1983	à BELFORT (Tre)
RENAUD Lisa	née le 8 février 1984	à BELFORT (Tre)
ROTHFUSS Guillaume	né le 9 janvier 1984	à BELFORT (Tre)
RUETSCH Pamèla	née le 27 février 1984	à BELFORT (Tre)
TEKIN Mehmet	né le 26 janvier 1984	à BELFORT (Tre)
UCAL Sevim	né le 26 janvier 1984	à BELFORT (Tre)

MARIAGES

- Mariage de José Claude Daniel WERLE
et de Marie-Thérèse Jacqueline JEANROY, du 19 Novembre 1983
- Mariage de Gilles Gaston Attilio MICHELI
et de Evelyne Jacqueline GABLE, du 3 Décembre 1983
- Mariage de Claude Michel Etienne REGNARD
et de Huguette Louise GAAG, du 23 Décembre 1983

Mécanique générale - Chaudronnerie - Mécanosoudure

s.a. A. Lepaul et Fils
AU CAPITAL DE 100.000 FRANCS

11, RUE DE LA GARE
OFFEMONT
90300 VALDOIE

Tél. (84) 26.01.30

BANQUE C.I.A.L. BELFORT
R. C. BELFORT 73 B 61
Locataire Gérant du Fond
M. A. LEPAUL
CODE APE 2108
SIRENE 300 124 591 00011

Mariage de Manuel MOUSACO NOGUEIRA DONAS
et de Maria Do Carmo TAVARES DO AMARAL, du 31 décembre 1983

Mariage de Thierry Claude SIERRA
et de Laetitia Simone Florence LAINE, du 7 janvier 1984

Mariage de Clément Antoine Marie MULLER
et de Josiane POIROT, du 18 Février 1984

QUÊTES DE MARIAGE

WERLE-JEANROY	150.00 F	Bureau d'Aide Sociale
MICHELI-GABLE	224.00 F	Sapeurs Pompiers d'OFFEMONT
REGNARD-GAAG	150.00 F	Club des Anciens
MOUSACO NOGUEIRA DONAS- TAVARES DO AMARAL	120.00 F	Bureau d'Aide Sociale
SIERRA-LAINE	214.65 F	Orphelins
MULLER-POIROT	140.00 F	Sapeurs Pompiers d'OFFEMONT

DONS

M. PEQUIGNOT	100.00 F	Offemont-Réalités
M. et Mme HOUZE	300.00 F	Bureau d'Aide Sociale
M. et Mme HOUZE	300.00 F	Club des Anciens
M. et Mme DESDAMES	100.00 F	Amicale du Personnel Communal
Don anonyme R.Y.	200.00 F	1/4 Offemont-Réalités 1/4 Sapeurs Pompiers 1/4 Bureau d'Aide Sociale 1/4 Club des Anciens
Don de M. CAMETTI Paul	100.00 F	Bureau d'Aide Sociale
Don de M. STUDLI	250.00 F	Bureau d'Aide Sociale
Don de Me TROUILLAT	100.00 F	Bureau d'Aide Sociale
Don de M. CAMETTI Paul	100.00 F	Bureau d'Aide Sociale



Marcel FALLOT

CYCLES - MOTOS



6, Avenue Jean Moulin - BELFORT

Téléphone : (84) 21.11.25

Don de M. et Mme CAYOT	200.00 F	Bureau d'Aide Sociale
Don de M. et Mme GOLDER	200.00 F	Bureau d'Aide Sociale
Don de M. et Mme ROSIER	200.00 F	Bureau d'Aide Sociale
Don Anonyme	100.00 F	Offemont-Réalités
Don Anonyme	100.00 F	Offemont-Réalités

DÉCÈS

- Décès de Joseph Charles GLANGLOFF, âgé de 85 ans
du 4 Novembre 1983 à BELFORT
- Décès de Jean-Lucien Gabriel MAILLOT, âgé de 71 ans
du 17 Novembre 1983 à OFFEMONT
- Décès de Arnaud Martial CHANDELLO, âgé de 3 ans
du 30 Novembre 1983 à BESANÇON
- Décès de Edmond MERMET, âgé de 50 ans
du 2 Décembre 1983 à BELFORT
- Décès de Adèle Hélène BOUTTEVILLE, veuve PRUDOT, âgée de 87 ans
du 12 Décembre 1983 à OFFEMONT
- Décès de Charlotte Georgette PERRIN épouse GEORGEL, âgée de 62 ans
du 10 janvier 1984 à OFFEMONT
- Décès de Michel Gabriel Emile JEANNOT, âgé de 44 ans
du 4 février 1984 à BELFORT
- Décès de Marie-Eve Georgette Gisèle BONNANGE, âgée de 29 ans
paraissant remonter à fin décembre 1983
- Décès de Marie Antoinette Germaine MARCHAND, veuve CORNU, âgée de 79 ans
du 11 Mars 1984 à BELFORT
- Décès de Fernand Joseph LEFAIVRE, âgé de 72 ans
du 15 Mars 1984 à BAVILLIERS
- Décès de Henriette Cécile LAMBOLEY, âgée de 87 ans
du 20 Mars 1984 à BELFORT

Ambulancier

SARL KIRAZIAN

A VOTRE SERVICE

**JOUR
et
NUIT**

TOUTES DISTANCES

38 Rue de l'Etang - 90300 OFFEMONT -

TEL. (84) 26.03.85

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

- SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 1983

. ASSURANCE

collective du personnel titulaire : résiliation de la police précédente et souscription d'un contrat auprès des Mutuelles du Mans.

. ASSURANCE

d'un véhicule, type J 9, dont la commune a fait l'acquisition, auprès des Mutuelles du Mans.

. INDEMNISATION

par les mutuelles du Mans des actes de vandalisme commis à l'école Jean Macé : encaissement par la commune d'un chèque de 1 607.20 F.

. VERSEMENT

au receveur municipal d'une indemnité spéciale et annuelle de gestion de 894 F.

. ACOMPTE CHAUFFAGE :

les instituteurs bénéficiaires d'un logement de fonction devront verser, au 1er Juillet de chaque année, un acompte à valoir sur les dépenses de chauffage, le solde étant versé au mois de janvier de l'année suivante.

. MODIFICATION DU BUDGET PRIMITIF 1983

suite à l'acquisition, dans le cadre de l'opération HVS, de terrains d'une superficie de 2 ha 6 a, destinés à l'implantation de la salle polyvalente et à l'aménagement du terrain de foot-ball :

- inscription en dépenses, à l'article 210 (acquisition de terrains) de la section d'investissement, d'une somme de 154 000 F.
- inscription en recettes, à l'article 105 (subvention d'équipements) de la section d'investissement, d'une somme identique.

. P.O.S.

association des personnes publiques : seront associés à titre consultatif aux procédures finales d'élaboration du P.O.S., le département, les chambres de commerce et d'industrie, les chambres des métiers, les chambres d'agriculture.

Night Club

71, rue ARISTIDE BRIAND

6 mn de Belfort

*vous réserve le
meilleur accueil*

90000 OFFEMONT Tél. 26.00.19

Faubourg de France - BELFORT

Michel Blum

BELFORT

La Boutique des Hommes.



DÉCLASSEMENT ET RECLASSEMENT RUE MIELLET, V.C. n° 20 :

dans le cadre de l'opération HVS, le tracé de la rue MIELLET a été modifié. Il faut donc procéder au déclassement du domaine public de l'ancienne emprise de la rue et procéder au classement dans le domaine public communal de la nouvelle emprise, (70 mètres de longueur et 8,50 mètres de largeur, environ), après cession par l'office HLM, propriétaire du terrain d'assiette de la nouvelle emprise, de cette parcelle à la commune. Le conseil municipal est favorable à cette opération qui sera soumise à enquête publique.

- SÉANCE DU 20 JANVIER 1984

RUE DE L'ETANG, ACQUISITIONS :

Cession gratuite à la commune par les héritiers de M. Albert Mougénot d'une parcelle de terrain cadastrée section A1 n° 230 au lieudit «La Cornette» d'une contenance de 7 a 83 ca.

ACQUISITION DE TERRAINS

pour l'aménagement d'un terrain de sport au centre de la commune, d'une contenance totale de 2 ha 47 a 72 ca. Les propriétaires ont donné un accord de principe. Le coût de ces acquisitions peut être fixé à 225 000 F.

TRANSFERT DE CRÉDITS

Le conseil municipal décide à l'unanimité de prélever certaines sommes à des articles définis et de les inscrire à d'autres articles : un prélèvement de 11 200 F est ainsi décidé à l'article 232 (travaux de sécurité au groupe scolaire du Martinet) et est inscrit à l'article 232 (travaux de réfection des fenêtres à l'école du Centre).

PISCINE, SUBVENTION COOP-SCOLAIRES :

La reconduction de la subvention de 1 F par élève et par séance de natation, est décidée à l'unanimité, pour l'année 1984.

O.N.F., TRAVAUX :

Acceptation du programme de travaux présenté par l'ONF, soit l'entretien des limites parcellaires et sommières pour un montant TTC de 1 000 F.

ENCAISSEMENT

par la commune d'un chèque de 1923, 80 F versé par les Mutuelles Unies.

INDEMNITÉ DE CONSEIL AU RECEVEUR MUNICIPAL :

les communes qui disposent des services d'un secrétaire de mairie peuvent demander des conseils ou des renseignements à des fonctionnaires ou agents de l'Etat, pour la préparation

GARAGE CARROSSERIE

SOCIÉTÉ

GILBERT PEROZ

6, RUE DE VALENCIENNES
90000 BELFORT

AUTOMOBILE

Tél. 28.09.10

BELFORTAINE

CONCESSIONNAIRE

HONDA

**Ets
ROBINET & Cie**

Tous combustibles solides -
Liquides - Gazeux - Bois
et Charbons - Mazout ESSO -
Propane - Butane -

23 rue de Brasse
BELFORT
Tél. 21.48.74

des documents budgétaires et, en conséquence, leur verser des indemnités dans la limite d'une dépense annuelle de 300 F. Une indemnité de conseil de 300 F est donc versée à monsieur le Receveur de la commune d'Offemont. Le conseil municipal s'élève cependant contre le principe même de toutes les indemnités versées par les communes aux fonctionnaires et agents de l'Etat et demande l'intégration de ces indemnités dans le traitement servi par l'Etat.

SÉANCE DU 9 MARS 1984

VACATIONS SAPEURS-POMPIERS :

Adoption des nouveaux taux des vacations horaires des sapeurs-pompiers volontaires à compter du 1^{er} janvier 1984. La rémunération varie entre 29 et 43 F selon le grade. Les taux sont majorés de 100 % pour les interventions effectuées de minuit à sept heures et de 50 % pour les dimanches et jours fériés. Le taux maximum des vacations accordées à l'occasion des séances d'instruction est fixé à 75 % du taux normal.

ACQUISITIONS DE TERRAINS

Deux propriétaires sont susceptibles de céder chacun à la commune une parcelle de terrain pouvant servir de terrain d'assiette à un futur terrain de sports. La cession de la parcelle AI n° 38 serait consentie au prix de 500 F l'are, soit une somme totale de 13 400 F.

La cession de la parcelle AI n° 40 serait consentie au prix de 550 F l'are, soit une somme totale de 26 405.50 F.

Le conseil municipal décide d'acquérir ces parcelles.

FRANCAS - AIDE AUX FAMILLES :

Le conseil municipal décide à l'unanimité que l'aide aux familles soit portée à 6.70 F par jour et par enfant, que le transport des enfants soit pris en charge par la commune sur la base de 4.00 F par jour et par enfant, que la subvention d'équipement est portée à 400 F.

MONUMENT MENDES-FRANCE :

Le conseil municipal décide à l'unanimité de participer à une souscription nationale pour l'érection d'un monument au président MENDES-FRANCE, en versant une somme de 500 F.

LOCATION DE LOGEMENT :

Un logement de fonction de type F 3 s'est libéré à l'école du Centre. Le conseil municipal autorise le maire à signer un bail de location avec une institutrice domiciliée à OFFEMONT chez ses parents, mais exerçant dans une commune extérieure.

DESTINATION DES COUPES 1984

Les coupes de l'exercice 1984 - parcelles 22 et 23 seront vendues aux adjudications générales. Le conseil municipal demande que soient imposés à l'adjudicataire après exploitation, le nettoyage des parcelles et la remise en état des voies de débardage.

MÉDAILLES DE LA FAMILLE FRANÇAISE

Le conseil municipal décide de remettre aux mères décorées à l'occasion de la Fête des Mères 1984 une somme de : 800 F pour la Médaille d'Or, 550 F pour la médaille d'argent, 400 F pour la médaille de bronze.

SUBVENTIONS :

Le conseil municipal accorde les subventions suivantes :

- amicale du personnel communal	8 750
- halte-garderie de l'Arsot	7 000
- association pour les loisirs de l'enfant et de l'adolescent	7 000
(Centre de vacances de Valdoie)	
- bureau d'aide sociale	5 000
- amicale des locataires ARSOT-GANGHOFFER - CASERNES	1 000
- harmonie municipale de DANJOUTIN pour participation à la cérémonie du Charnier	600
- association des parents d'élèves du collège de Valdoie (F.C.P.E.)	500
- coopérative scolaire de l'école publique	
centre de rééducation professionnelle	

SÉANCE DU 23 MARS 1984

ACHAT DE LA PROPRIÉTÉ ISARTE, 11, rue des Soiras, implantée sur deux parcelles : AC

N° 120 d'une contenance de 16 a 18 ca et AC n° 121 d'une contenance de 9 a 97 ca. La propriété comprend : une maison d'habitation type F4 et un bâtiment à usage de garage et d'ateliers.

Le garage serait utilisé pour loger les véhicules communaux et ceux des sapeurs pompiers. Les ateliers pourraient être occupés par les ouvriers communaux et la maison mise en location.

La cession serait éventuellement consentie pour un prix de 450 000 F, selon l'estimation des services fiscaux.

Financement : transformation de l'affectation des 310 000 F prévus pour la construction de garage en «acquisition de la propriété ISARTE construite en garage et ateliers».

Les crédits nécessaires à cette opération seront complétés par un prélèvement de 160 000 F sur les excédents 1983 constitués par la non consommation des crédits prévus pour le lotissement de la rue De Gaulle.

LOI RELATIVE A LA PUBLICITÉ

La commune décide de s'en tenir à l'application minimale de la loi relative à la publicité. Elle demande que l'ensemble de la commune constitue une zone de publicité restreinte. Mais le conseil municipal n'exclut pas une modification de cette position eu égard aux règles qui seront prises dans les communes limitrophes.

COUVERTURE

ETANCHEITE

ZINGUERIE

HOUZE S.A.

43, rue des Maquisards - OFFEMONT - Tél. (84) 26.03.10

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Mme LAGACY Michèle : Infirmière D.E. -

Centre de soins : 53, rue A. Briand, 90300 OFFEMONT - Tél. 26.63.66

Permanence : du lundi au vendredi : 8 h 30 à 9 h - 18 h à 18 h 30

Samedi : 8 h 30 à 9 h

Pour les soins à domicile : Tél. 29.85.96 à ROPPE.



Cérémonie du Souvenir du 8 mai

INFORMATIONS SOCIALES

I - SERVICE DE SOINS A DOMICILE

Le service de soins à domicile pour personnes âgées a démarré le 1^{er} juin 1984. Il intéresse les communes d'Offemont, Valdoie, Cravanche, Eloie, Grosnagny. Le siège social est situé à Valdoie (mairie).

Le nombre de personnes susceptibles d'être prises en charge simultanément est fixé à 20.

Le personnel embauché représente 3 postes 3/4. Soit une secrétaire à mi-temps, une infirmière coordinatrice à temps plein, et 3 aides soignantes à temps partiel (cf. O.R. n° 26).

II - GOUTER

Un goûter a été offert par M. et Mme MURAT courant mai.

III - SORTIE ANNUELLE

En 1984, la sortie annuelle aura lieu à Phaffans, dans le cadre de la foire d'automne, le samedi 1^{er} Septembre.

Le transport, les repas et le spectacle Jack LANTIER seront assurés moyennant le versement d'une somme de **165 F pour les personnes âgées de 60 à 70 ans. Les personnes de plus de 70 ans ne paieront qu'une participation de 50 F.** Ces sommes sont à régler au moment de l'inscription : celle-ci devra être effectuée soit à la Mairie, soit au Club du 3^{ème} Age qui se réunit au Centre Culturel, 64, rue A. Briand, chaque jeudi après-midi.

TRAVAUX

- MATERNELLE INTERCOMMUNALE

Le planning d'avancement des travaux est actuellement révisé tous les lundis.

Le 15 Juillet, l'école devrait être terminée (malgré le handicap de 47 jours d'intempérie pendant la durée des travaux : le gel, durant la période nocturne, ne permettait pas de couler le béton), c'est à dire livrée clé en mains, prête à être utilisée. On peut dès à présent garantir la rentrée de septembre 1984.

Les entreprises de la commune, ou à défaut les entreprises régionales, ont été nombreuses à



coiffure masculine

Jean - Pierre Greget

SAMEDI : Journée continue sur rendez-vous
de 7 H à 17 H.

64 avenue Jean Moulin - 90000 BELFORT
Téléphone : (84) 21.40.17



Serrurerie
Fer - Alu
Ferrerie
Double-
Fenêtres
Coulissantes

METAL
EST

S.A.R.L. _____



2, rue de Frahier
70400 CHALONVILLARS
Tél. 28.61.00

intervenir dans cet ouvrage.

- IMPLANTATION D'UN FOYER LUMINEUX :

afin de supprimer la zone d'ombre qui subsistait dans le virage, en face de la Mairie.

- CHANTIER GAZ

L'implantation du réseau Gaz est terminée.

- PROJETS :

1 - Réfection de rues

La commune a prévu la réfection de certaines rues : par exemple, rue sous la Miotte, rue Jean Moulin, rue Nouvelle, etc... Les choix seront effectués en fonction des devis présentés. Certaines rues pourraient peut-être, recevoir un enrobé.

2 - Curage des fossés

3 - Renégociation de la convention dont bénéficie SICA LAIT (droit d'eau sur l'étang des Forges).

Les discussions se poursuivent avec le District, la ville de Belfort et SICA LAIT pour essayer de trouver une solution relative au droit d'eau sur l'étang des Forges, dont bénéficie SICA LAIT. Il paraît nécessaire de renégocier cette convention afin d'avoir un écoulement des eaux plus favorable . La municipalité d'Offemont et la Ville de Belfort sont également demandeurs.



Septembre 84 : la maternelle sera ouverte !

INFORMATIONS GENERALES

Service de bus

Compte tenu de la hausse enregistrée dans la fréquentation de la ligne 16, le service de bus à Offemont sera amélioré pour la prochaine rentrée scolaire :

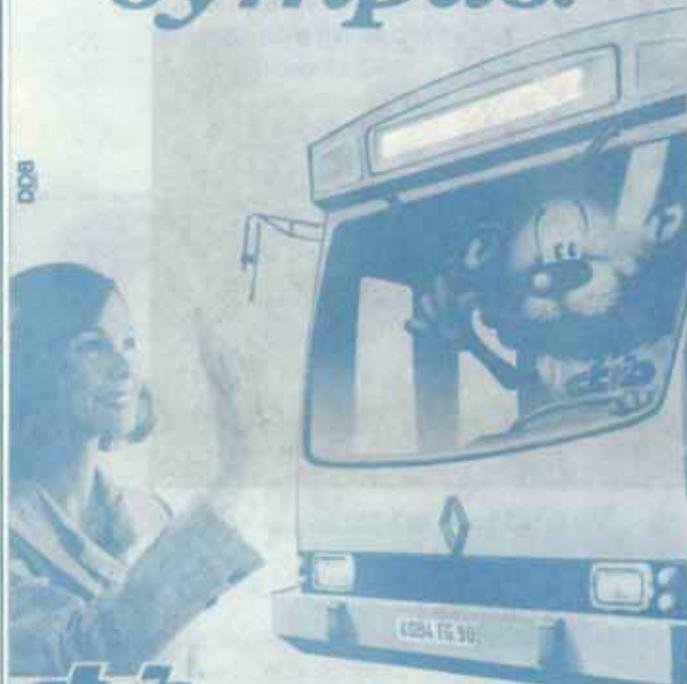
- Un aller-retour supplémentaire Belfort → Roppe en passant par Offemont, sera mis en place vers 19h
Le maintien de ce service l'année prochaine dépendra du nombre de voyageurs transportés cette année.

- Un bus articulé assurera les renforcements scolaires à partir de 16h 00, ce qui augmentera la capacité offerte en fin d'après-midi.

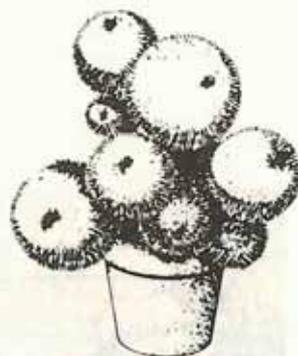
Les horaires d'été entreront en vigueur le 1er juillet prochain et seront valables jusqu'au 1er septembre.

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à contacter notre bureau d'Accueil, place Corbis - Tél. (84) 28.59.02.

*A Belfort
les bus sont
sympas.*



dtb Belfort en bus, Belfort facile.



DANIEL JARDON

CARROSSERIE

PEINTURE

AUTOMOBILE

20, rue Aristide Briand OFFEMONT

90000 BELFORT

Tél. (84) 26.35.30

DOSSIER FINANCES - BUDGET

Nous présentions dans le précédent numéro un examen détaillé du P.O.S. Chaque bulletin comportera désormais un dossier exhaustif sur une question relative à la vie municipale. Nous avons choisi de vous présenter dans cet exemplaire une étude concernant les finances de la commune afin de vous informer :

- sur l'utilisation par la commune des sommes que vous lui versez sous forme d'impôts.
- sur les principaux choix de la municipalité en matière d'investissements.
- sur les charges de fonctionnement qui pèsent annuellement sur la commune.

Une première partie théorique vous donna les quelques notions de base indispensables pour comprendre : les données chiffrées du budget communal (2ème partie) et les statistiques financières que l'on peut en déduire (3ème partie).

I - LES BUDGETS ET COMPTES ADMINISTRATIFS

1 - Budget primitif :

- voté en début d'année (en principe avant le 31 mars)
- oriente l'activité des services communaux fixe le montant des impôts.

2 - Budget supplémentaire

- voté vers le milieu de l'année
- réajuste les prévisions du budget primitif
- permet de faire le point sur la gestion communale car les résultats définitifs de l'année précédente sont connus.

3 - Le compte administratif de l'année précédente

- voté avant le 1/10
- permet d'établir le budget supplémentaire en chiffrant ce qui a effectivement été exécuté du budget de l'année précédente.

II - Il faut distinguer dans la présentation du budget la SECTION d'INVESTISSEMENT et celle de FONCTIONNEMENT

1 - **Fonctionnement** : on assure la vie quotidienne des habitants et la bonne marche des équipements existants.

2 - **Investissement** : réalisation de travaux, création de nouveaux équipements, aménagement du cadre communal.

UNE MAISON SANS SOUCIS
MAISON "BELVIL"



CONSTRUCTIONS traditionnelles personnalisées

PRIX FERME ET DEFINITIF
Ce modèle sur s/sol
375.000 F TTC.
(Sauf papiers peints et peintures)
pour surface 120 m²
(prix mars 84).

CAVILLON "BELVIL" B.E.C.C.
1, rue Lecoultre - VIEUX-BELFORT
- Tél. (84) 28 24 04

Je désire, sans engagement de ma part, une information complète sur vos constructions NOM _____	Adresse _____
Je possède un terrain _____	Je recherche un terrain à _____

III - LE BUDGET, préparé par le maire et ses adjoints est voté par le Conseil Municipal. Il doit être voté en équilibre réel :

Le budget est dit en équilibre réel lorsque l'excédent de fonctionnement ou épargne, ajouté aux recettes d'investissement (à l'exclusion des emprunts) couvre le remboursement des emprunts (intérêts et capital).

IV - QUELQUES INDICATIONS SOMMAIRES SUR LES RECETTES

1 - Recettes fiscales

- contributions directes ou impôts locaux
- dotation globale de fonctionnement (versée par l'Etat)
- divers impôts indirects (rendement très faible)

2 - Recettes autres que fiscales :

- les produits des services rendus par la commune ou les ressources de son patrimoine.
- les participations ou subventions perçues par la commune.

- Recettes d'investissement

1 - Recettes banalisées : elles couvrent en priorité le remboursement de la dette communale. Elles n'ont pas à être affectées au financement d'un équipement particulier.

2 - Recettes affectées : elles concernent un équipement particulier.

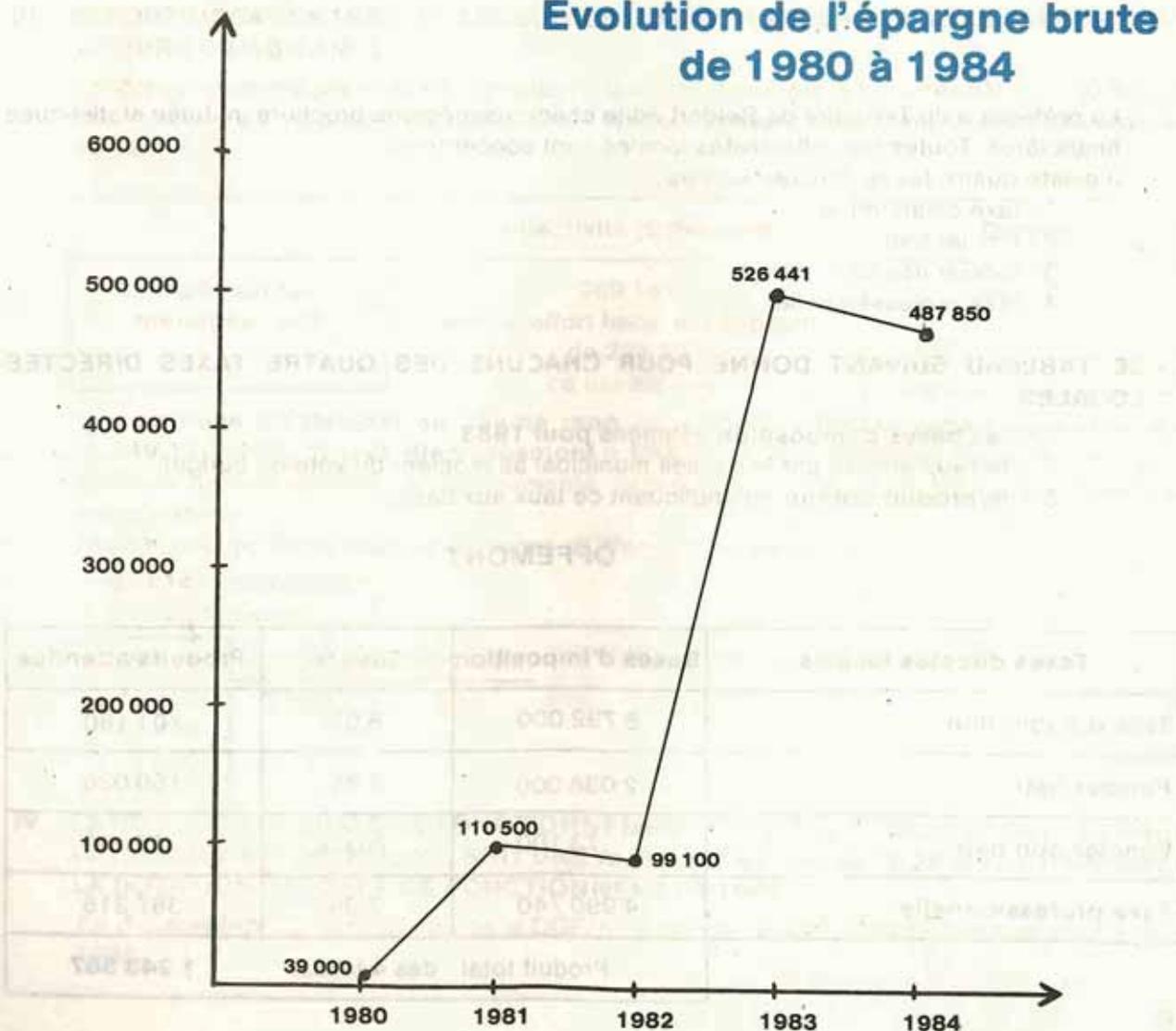
SECTION FONCTIONNEMENT

DEPENSES	=	RECETTES
Frais de personnel 1 640 000		Produits domaniaux 25 000
Denrées et fournitures (ex : scolaires, chauffage bât. préfabriqués) 270 500		Intérêts emprunt (en effet, l'Etat ne verse pas la totalité des emprunts en une seule fois. Le solde est productif d'intérêts...) 1 250
Travaux et services extérieurs (entretien des rues E.D.F.-G.D.F. assainissement...) 694 000		Subventions (logement, chauffage des instituteurs...) 750 000
Participations et contingents (aide sociale - participation au CES de Valdoie) 278 500		Dotation globale de fonctionnement 2 449 896
Subventions 60 000		Impôts indirects 42 950
Frais de gestion générale (fêtes, cérémonies, arbre Noël des enfants, indemnités du maire et des adjoints...) 252 500		Pression fiscale 1 784 254
Frais financiers (intérêts) 677 500		
Prélèvements pour dépenses d'investissement = épargne brute 487 850		
Totaux 4 378 350	=	4 378 350

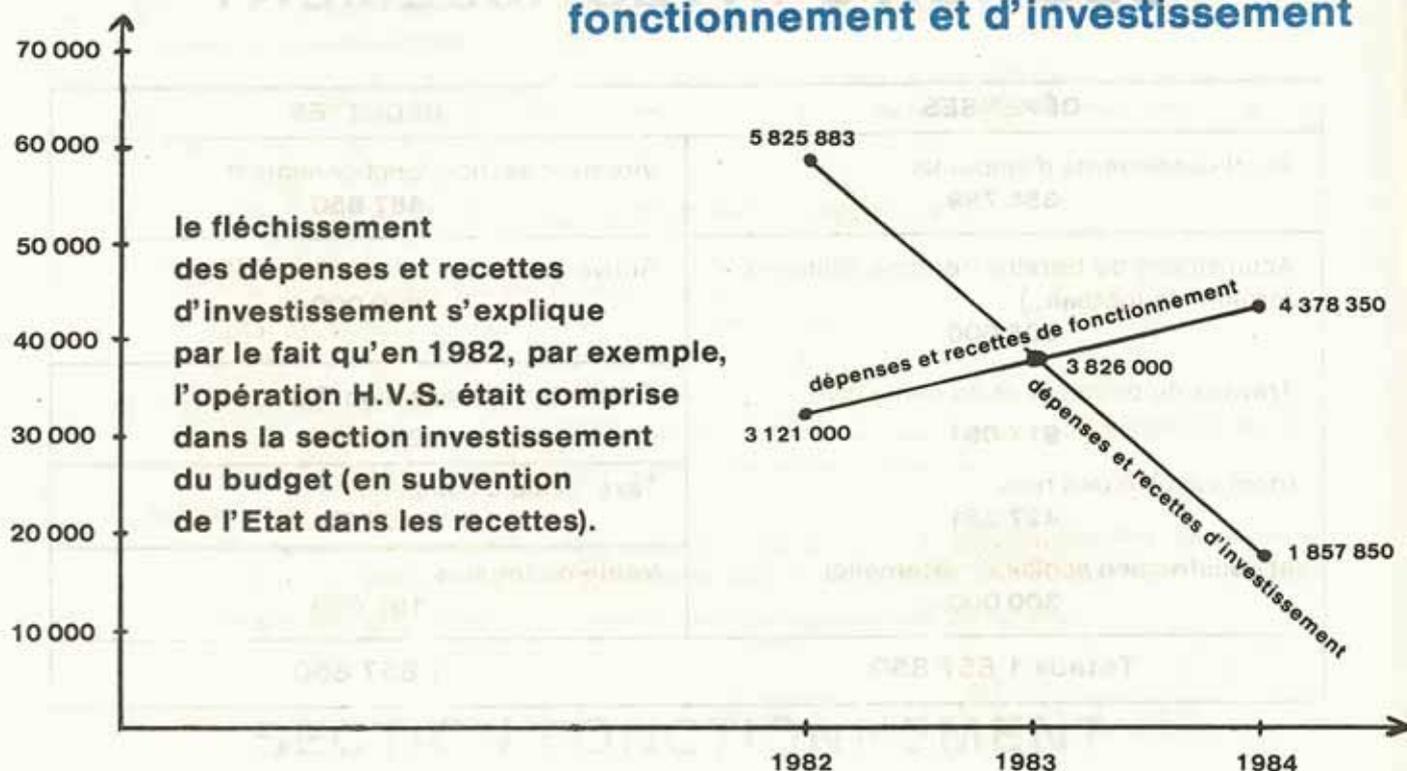
SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES	=	RECETTES
Remboursements d'emprunts 355 799		Virement section fonctionnement 487 850
Acquisitions de terrains (terrains militaires, terrains de football...) 585 000		Subventions 800 000
Travaux du bâtiment et du génie civil 917 051		Fonds de compensation TVA 280 000
(dont viabilité des rues 427 051		Taxe locale d'équipement 60 000
et construction scolaire (maternelle) 300 000		Vente de terrains 195 000
Totaux 1 857 850		1 857 850

Evolution de l'épargne brute de 1980 à 1984



Dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement



La préfecture du Territoire de Beldort édite chaque année une brochure intitulée statistiques financières. Toutes les collectivités locales sont concernées.

Il existe quatre taxes directes locales :

- 1 - taxe d'habitation
- 2 - foncier bâti
- 3 - foncier non bâti
- 4 - taxe professionnelle

I - LE TABLEAU SUIVANT DONNE POUR CHACUNE DES QUATRE TAXES DIRECTES LOCALES

- 1 - les bases d'imposition estimées pour 1983
- 2 - le taux adopté par le conseil municipal au moment du vote du budget.
- 3 - le produit obtenu en appliquant ce taux aux bases.

OFFEMONT

Taxes directes locales	Bases d'imposition	Taux %	Produits attendus
Taxe d'habitation	8 732 000	8,03	701 180
Foncier bâti	2 036 000	7,86	160 030
Foncier non bâti	73 100	20,60	15 059
Taxe professionnelle	4 990 740	7,36	367 318
Produit total des 4 taxes			1 243 587

II - RÉPARTITION, EN POURCENTAGES, DES IMPOSITIONS DIRECTES LOCALES, DANS LES RECETTES ATTENDUES EN 1983.

Taxe d'habitation	Foncier bâti	foncier non bâti	Taxe professionnelle
56,38 %	12,87 %	1,21 %	29,54 %

Le rapport $\frac{\text{bases d'imposition de taxe professionnelle}}{\text{population}}$

c'est-à-dire $\frac{4\,990\,740}{4\,146} = 1\,203,75$

classe la commune d'Offemont au 45^{ème} rang des collectivités du Territoire pour l'importance de la taxe professionnelle, en fonction du nombre d'habitants. A titre indicatif, la commune d'Argiesans est au 1^{er} rang, avec un rapport de 29 757,62 et celle de Novillard au 99^{ème} avec un rapport de 12,27. Ces chiffres posent le problème de l'implantation des entreprises sur le territoire de la commune. Quand un nombre important d'entreprises est situé dans le périmètre d'une commune, le rapport de la taxe professionnelle est élevé. Inversement quand ce nombre est faible, le rapport de la T.P. est moins intéressant : il faut donc compenser par une pression fiscale élevée sur les ménages. Pour des raisons légales, et pour des problèmes d'opportunité (risque de «fuite» des entreprises), on ne peut pas augmenter de façon très sensible le taux applicable aux bases d'imposition.

III - EFFORT FISCAL EN 1982 : LE PRODUIT DE L'IMPOT SUR LES MENAGES RAPPORTE AU NOMBRE D'HABITANTS

Impôts sur les ménages = taxe d'habitation + taxe foncière sur les propriétés bâties + 30 % de la taxe foncière sur les propriétés non bâties + taxe ou redevance pour l'enlèvement des ordures ménagères.

	Collectivité (Offemont)	District
Impôt sur les ménages 1982	969 145 soit un effort fiscal par habitant de 224,24 ce qui classe	240 273

la commune d'Offemont au 33^{ème} rang, loin derrière Belfort (effort fiscal/habitant = 549,12), mais devant Rievescemont = 10,83 !! A titre purement indicatif, car les situations de ces communes (équipements, infrastructures, etc...) ne sont absolument pas comparables.

Mais la charge réelle pour les ménages d'Offemont est en fait de :

$$\begin{array}{r}
 969\,145 \text{ (collectivité)} \\
 + 240\,273 \text{ (district)} \\
 \hline
 1\,209\,418 \\
 \hline
 4322 \text{ (population 1982)} \\
 \hline
 279,8 \\
 \hline
 345\,01 \\
 - 42\,478 \\
 \hline
 3\,580
 \end{array}$$

IV - LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT A ETE POUR 1983 DE 1 961 491 POUR LA COMMUNE D'OFFEMONT, SOIT UNE AUGMENTATION DE 12,28 % PAR RAPPORT A LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT 1982.

En d'autres termes, la moyenne de la DGF/habitant est de 473,10 pour 1983 et 404,18 pour 1982.

V - L'ENDETTEMENT DE LA COMMUNE D'OFFEMONT PAR RAPPORT AUX RECETTES ORDINAIRES DE 1983 EST DE 21,01 %.

Dette en capital au 1/1/1983	Population au 1/1/1983	Montant de la dette par habitant	Classement
4 833 430	4 146	1 165,81	50ème

La commune dont le montant de la dette/habitant est le plus élevé est Morvillars (7 194,12 F/habitant). Celle dont il est le moins élevé : Riersvescemont (41,63 F/hab.). Nous introduisons les mêmes réserves que précédemment : les disparités entre les situations de chaque collectivité expliquent la variabilité de ces chiffres.

VI - A TITRE DE CURIOSITE, IL FAUT PRECISER QUE LA LONGUEUR DES VOIES COMMUNALE PRESENTE INDIRECTEMENT UN CARACTERE FINANCIER DANS LA MESURE OU ELLE EST PRISE EN COMPTE DANS LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT et pour la répartition des crédits du fonds départementale d'équipement des communes (F.D.E.C.). Offemont = 10,543 kms de voies communales.

PHARMACIES : LES VACANCES

Pharmacie DOUZERRY
du 30 juillet au 25 août

Pharmacie MOREL
du 1er juillet au 1er août

MEUBLES MENUISERIE RUI

ATELIERS : 90000 PEROUSE
BUREAUX : 41, Avenue d'Altkirch
90000 BELFORT - Tél. 26.00.70

NOUVEAU. LA WOLF GTI!

Outils  WOLF

Chez votre Conseiller Officiel :

Tondeuses EUROtondor 41 cm.
3 modèles à partir de



Ets JI MARCO
TOUT POUR LE JARDIN - Vente et réparation
12 315, route de Montcelliard
90400 ANDELHANS
Tél (94) 22.20.51.

GTI 4 / 84

PLAN DÉTACHABLE

3100 JAV



SPORTS ET LOISIRS

I - Il faut rappeler qu'en ce qui concerne l'achat des terrains de sports à Offemont Village, l'opération est en cours (voir délibérations du Conseil Municipal du 20 janvier 1984 et du 9 mars 1984).

Le terrain de l'Arsot est en service.

Il doit profiter à TOUS LES HABITANTS D'OFFEMONT.

II - PARCOURS DU CŒUR 1984

JOURNEE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LA SEDENTARITE

OFFEMONT a accueilli dimanche 18 mars de 9 h à 12 h les participants à la journée nationale du Parcours du Cœur, organisé par la fédération de Cardiologie qui est animé dans le Territoire de Belfort par le Docteur RAUSCHER et le Ministère du Temps Libre et de la Jeunesse et des Sports.

Cette manifestation s'est déroulée sur le tracé du parcours de Santé de la Commune d'Offemont de 9 heures à 12 heures, départ route d'Eloie.

Depuis 1978, ce rendez-vous annuel avec les cardiologues est devenu une manifestation nationale très attendue du Grand Public.

Celui-ci commence, en effet, grâce aux campagnes d'information, à prendre conscience des méfaits de la sédentarité et de la nécessité de pratiquer un exercice physique de façon régulière et dosée.

Ce Parcours du Cœur doit avoir une valeur de symbole et d'exemple à une époque placée sous le signe de l'automobile, de la télévision et de l'ascenseur et où le mode de vie laisse peu de place à l'effort physique.

En effet, les médecins de la Fédération de Cardiologie sont formels : **une vie sédentaire est un facteur de risque cardiovasculaire.**

Il y a plus de 200.000 décès par affection cardio-vasculaire par an ce qui représente 40 % de la mortalité totale des Français.

L'exercice physique **pratiqué régulièrement et avec modération** est un moyen de prévention recommandé par tous les cardiologues. Remède peu cher, il peut se pratiquer partout. Il procure des bienfaits physiologiques et psychologiques immédiats, et se révèle d'une « consommation » plutôt agréable pour peu qu'on veuille bien en prendre l'habitude.

C'est dans cet esprit qu'a été organisé le Parcours du Cœur, **parcours et non pas «course»**, où l'essentiel n'est pas de gagner mais de participer.

Quel que soit leur âge, les habitants d'Offemont et des environs, sont venus nombreux (168 participants) à ce rendez-vous avec les cardiologues.

TOUS COMBUSTIBLES
MAZOUT ELF FRANCE
ELF GAZ-HOUILLES et BOIS SCIERIE

JACQUOT MICHAUT

88 avenue Jean Jaurès

BELFORT tél: **21.55.26**

STATION SERVICE

ARAL

m. Jean TERREAU

75 avenue J. MOULIN

BELFORT tél. 21.35.42

VIDANGE - GRISSAGE
REGLAGE POLLUTION



**Les conseillers municipaux
vont montrer l'exemple...**



Les petits sont ravis



Le vin d'honneur à la Mairie...

ouvert le lundi après-midi

COPILLARD

BIJOUTERIE

9, rue Carnot VALDOIE
57, Fg de France - BELFORT

Monsieur BAILLET, directeur de Jeunesse et Sports, le Maire et les représentants de la commune assistaient au vin d'honneur offert en mairie.

La municipalité exprime sa reconnaissance à toutes les personnes qui ont participé à l'organisation de cette manifestation, et plus particulièrement aux représentants du Rotary Club pour la subvention qu'ils ont accordée à la commune, ainsi qu'à la CMDP; elle remercie également le docteur Jacques LAMIT, présent pendant toute la durée de la manifestation, le club des cibistes et les sapeurs-pompiers d'Offemont qui ont apporté leur concours à cette journée nationale et ont permis que toutes les consignes de sécurité soient respectées - le parcours du cœur devait être surveillé afin de permettre l'intervention éventuelle des moyens de secours (trois tentes avaient d'ailleurs été dressées le long du parcours).

III - PROJETS

- **Une marche populaire** sera organisée courant 1985 sous l'égide du club Léo Lagrange. C'est l'association culturelle d'Offemont qui aura la maîtrise de cette opération. La collaboration des sapeurs-pompiers et des cibistes sera demandée car les parcours varieront entre 10 et 40 kms.

- **Il est envisagé de parfaire le parcours de santé** (aménagement du ruisseau, etc...). Une implantation d'aires de jeux est également prévue.

Le coût des équipements prévu, peut être évalué ainsi:

- parcours de santé	50 000 F
- aires de jeux	30 000 F
- bicross	60 000 F

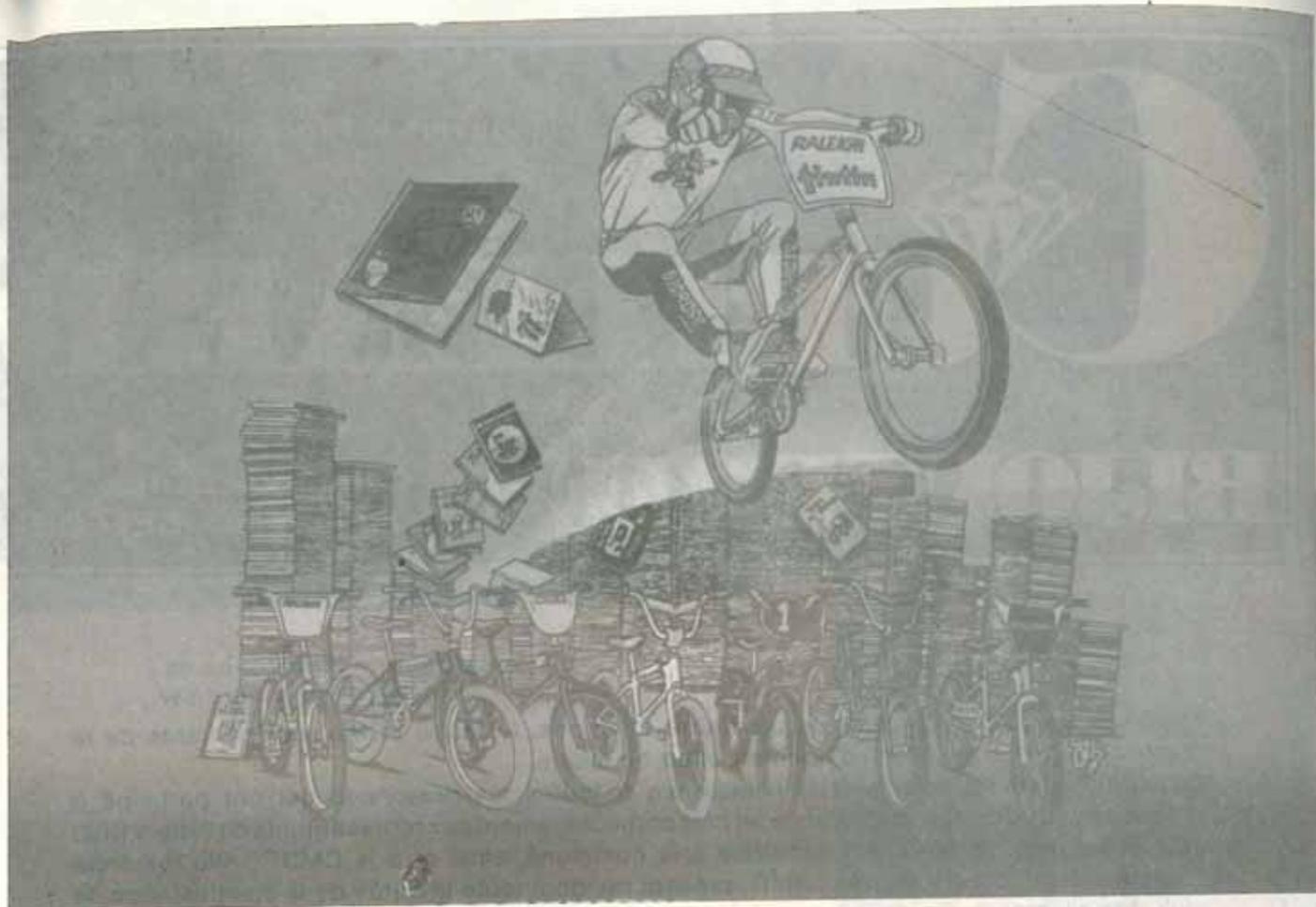
La municipalité espère obtenir une subvention du Ministère du Temps Libre, de la Jeunesse et des Sports pour les réaliser.

IV - L'ASCENSION FULGURANTE DU BICROSSING en France et en particulier au sein de la ligue de Franche Comté mérite que l'on s'attache à découvrir en profondeur les principales caractéristiques de cette nouvelle vague originaire d'Outre Atlantique.

L'Association Française de Bicrossing (A.F.B.) possède son propre règlement adapté à celui de l'I.B.M.X.F. (regroupant tout le Bicross international); celui-ci contient les règles d'un sport ouvert aux jeunes mais aussi aux adultes.

Plus de 2 000 licenciés en 1983, probablement 5 000 cette année.

Les choses ont évolué rapidement et le bicrossing se targue aujourd'hui d'être un sport à part



Bicross...

S.A.R.L. B. JAHIER - BELFORT

Produits laitiers

Crèmes glacées

Surgelés

4 rue Charles de Gaulle

Tél. (84) 26.01.00

(84) 26.00.13

OFFEMONT (90300 VALDOIE)

entière : règlements techniques, meetings nationaux, internationaux, caractéristiques précises des vélos, des circuits, etc...

QUELQUES PRÉCISIONS :

Les vélos :

Les roues doivent être de 20 pouces (50,8 cm), éventuellement de 16 pouces pour les enfants de petite taille.

les protections :

jeu de mousses pour cadre, guidon et potence obligatoires.

Les interdictions :

Pas de suspensions, pas de vitesses (dérailleur), pas de garde-boue, de béquille, de catadioptre ni de carter de chaîne sur les engins. Un contrôle technique des vélos est effectué avant chaque compétition.

Le circuit :

Le tracé doit être effectué en terre battue. Le parcours ne doit pas être fermé. Le départ et l'arrivée se trouvent en deux points différents. Il mesure au minimum 265 m et est homologué par l'A.F.B.

Les obstacles naturels sont libres. Huit coureurs de front doivent pouvoir prendre le départ.

L'équipement du pilote :

Comme en moto cross, le bicrossman possède un équipement type : pantalon long serré en bas, maillot à manches longues, gants et casque obligatoires. Les genouillères et coudières sont recommandées afin d'amortir les chutes, sans gravité mais fréquentes.

Les catégories :

filles et garçons peuvent participer aux diverses compétitions.

Filles : (powder Puff) de 7 ans et moins, à 15 ans et plus.

Garçons débutants : juniors de 6 ans et moins, à 25 ans et plus.

Garçons confirmés : Experts (ayant comptabilisé un certain nombre de points dans l'année) de 7 ans et moins, à 17 ans et plus.

Les compétitions sont dorénavant organisées par âges et catégories.

Le bicross club d'Offemont nouvellement créé vous offre la possibilité de pratiquer ce sport dans votre commune, grâce à un terrain mis à votre disposition par la municipalité.

Le circuit est en cours de réalisation. Il côtoiera le parcours de santé au bord du C.D. 7 (route d'Eloie). Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour aider à édifier le circuit.

Le club qui compte une dizaine de licenciés a déjà obtenu 2 coupes en catégorie 8 ans fille, et 2 médailles dont 1 de finaliste aux championnats de France juniors 11 ans.

Un calendrier des courses est établi pour l'année en cours. L'entraînement a repris :
le mercredi de 14 h à 16 h avec encadrement.

le samedi de 14 h à 17 h librement.

Les compétitions se déroulent en général les dimanches.

Si vous voulez en savoir davantage, si vous désirez prendre une part active au bureau de l'association, dans l'encadrement, si vous voulez en devenir membre, adressez-vous à :

Bi-cross club d'Offemont : M. SCHILDKNECHT J.C., Prés de l'Etang, 90300 OFFEMONT.

LA PORCELAINES BLANCHE

* Services de table

* Bougies fantaisies

* Verrerie

* Cadeaux

Liste de mariage



Galerie Marchande Euromarché BESSONCOURT

V - FOOTBALL



L'équipe des vétérans d'Offemont portant les maillots offerts par le supermarché UGA

UGA
SUPERMARCHÉ

RUE ARISTIDE BRIAND - Tél. (84) 26.14.52

OFFEMONT

LA HALTE-GARDERIE

LE PERSONNEL DE LA HALTE-GARDERIE D'OFFEMONT ACCEPTERAIT AVEC JOIE TOUS LES DONS - VÊTEMENTS D'ENFANTS JUSQU'À 6 ANS, ET JOUETS - QUE VOUS SERIEZ SUSCEPTIBLE DE FAIRE À CETTE INSTITUTION.

Nous sommes allés visiter un après-midi la halte-garderie d'Offemont implantée à l'Arsot, dans un bâtiment où est également située la PMI. Dès que l'on pénètre dans le hall d'entrée, on est favorablement impressionné par la beauté de l'architecture intérieure, la propreté des lieux et le sourire radieux des jeunes femmes qui nous accueillent - des stagiaires, jeunes volontaires, et trois titulaires : une auxiliaire de puériculture, une personne du quartier et la directrice, éducatrice de jeunes enfants ; c'est elle qui nous guidera tout au long de notre visite et nous fournira toutes les explications demandées, sans pour autant cesser de câliner et surveiller les enfants.

Ni cris, ni pleurs pendant notre visite. Dans ce royaume construit à leur mesure, les enfants sont rois. Tout a été prévu et pensé pour eux : des lavabos, des glaces, des portes à leur échelle de lilliputiens. Des jouets aussi. Mais il en faudrait encore davantage. Si vous pouviez en apporter quelquefois, ils seraient joyeusement acceptés, de même que les vêtements pour enfants jusqu'à 6 ans.

L'ensemble peint dans des tons très doux (bleu pour la salle principale à deux niveaux) donne une impression apaisante. On a une sensation d'espace grâce au jeu des niveaux, parfaitement conçu pour être sans danger pour les enfants : barrière, porte interdisant l'accès aux escaliers, etc... Dans cette immense pièce, un coin cuisine - parfaitement équipée pour faire chauffer les biberons et préparer les en-cas -, une petite pièce avec mini-lavabos, toilettes, et deux immenses salles avec tapis de gymnastique, jouets, et petites «maisons», à la taille des bambins. Enfin, à l'étage inférieur, deux pièces où les enfants peuvent se reposer dans de petits lits, et des tables à langer pour réparer tous les dégâts... Une salle de réunion, un bureau et un hall d'entrée qui sert de salle de jeux à la belle saison, complètent l'ensemble très accueillant.

La décoration réjouit les yeux : beaucoup de mobiles très colorés, des gravures représentant des enfants, de petits animaux, bref : tous les thèmes chers aux enfants.

Nous avons demandé à Madame la Directrice de nous rappeler les règles de fonctionnement de la halte-garderie : celle-ci est ouverte du **lundi au jeudi de 13 h à 17 h 30 et le vendredi de 13 h à 17 h. Pour des raisons impératives de sécurité, que les parents ont quelquefois beaucoup de mal à admettre, il est impossible d'accepter plus de 20 enfants simultanément. Il est nécessaire d'insister sur ce fait et de dire à tous les parents que cette règle a été édictée dans l'intérêt de leurs propres enfants afin qu'ils ne soient jamais délaissés et qu'ils soient parfaitement surveillés.**

Il est paradoxal de constater que si toutes les personnes issues des communautés environnantes font volontiers appel à la halte-garderie et s'en déclarent pleinement satisfaites, l'ancien village d'Offemont traîne un peu les pieds et a un certain mal à intégrer cette structure dans les équipements dont les habitants du village peuvent bénéficier. C'est d'autant plus dommage que par beau temps, les enfants peuvent jouer au grand air dans un jardin aménagé à leur intention, avec bac à sable, cabane, etc... Vos enfants seront pleinement convaincus par la halte-garderie !



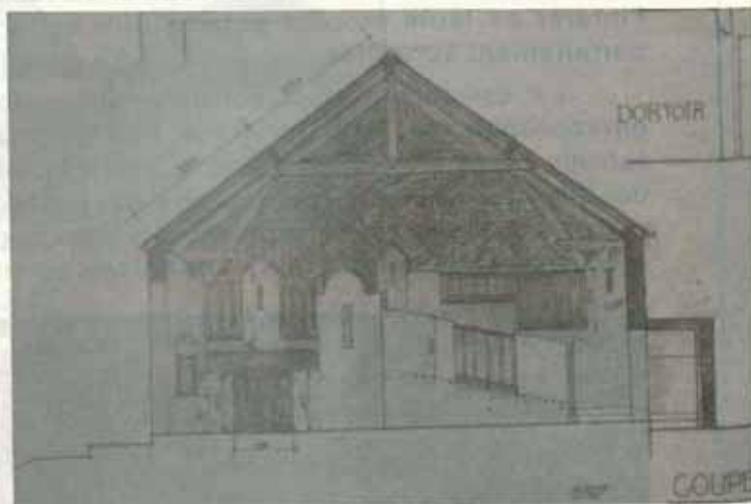
Dans un cadre agréable...

LA HALTE-GARDERIE

des enfants choyés



Une architecture intérieure superbe.



LA HALTE-GARDERIE

Plan de l'intérieur

FÊTE DES MÈRES

Le samedi 26 mai à 17 heures le Maire, les Adjoints et les Conseillers municipaux recevaient les mères de famille auxquelles l'arrêté préfectoral du 5 avril décernait la Médaille de la Famille française.

Le Maire remettait donc la médaille d'or à Mmes GABLE, HAMAZA et LAINE, la médaille d'argent à Mmes DEDEURWAERDER et MILLET et la médaille de bronze à Mme BRACONNIER.

Après les félicitations d'usage chacune de ces mères méritantes recevait une enveloppe et une plante verte.

Le verre de l'amitié clôturait cette sympathique cérémonie.



NOUVEAU MAGASIN

13, rue Thiers à BELFORT

TEL : 28.99.06

L'ENFANT DO

SPÉCIALISTE
MOBILIER ENFANT
PUERICULTURE et JOUETS

Livraison Gratuite

CARTE DE FIDELITÉ AVEC REMISE IMMEDIATE

PEINTURE - PAPIER PEINTS

REVETEMENTS MURAUX

VITRERIE

CUNCION & C^o

**RAVALEMENT
DE
FACADES**

106 rue Aristide Briand
90 OFFEMONT

Tél. : 26.04.02

AGRICULTURE

Edouard PREVOT : L'homme-orchestre

Je savais qu'Edouard PREVOT était proche de sa terre, et totalement imprégné de son village, puisqu'avant lui, plusieurs générations de petits Prévôt y étaient nées et y avaient vécu. Je devinais qu'il avait gardé en mémoire des anecdotes sur la vie villageoise d'antan. Et puis j'étais intriguée : je voulais savoir comment on pouvait en pleine zone urbaine maintenir une activité rurale. Je suis donc allée le voir. Nous n'avons pas discuté tranquillement autour d'une table : non ! sur le terrain ! Car comment arrêter un homme qui de l'aube à la nuit ne cesse de travailler ? Il sait tout faire : construire sa maison, cultiver ses champs, élever ses bêtes, réparer ses machines, etc... Et, occasionnellement rendre service à ses amis.

L'automne, c'est l'époque de la vaine pâture, une coutume d'autrefois, qui consiste à garder ses bêtes, hors des pâturages, sur des prés de fauche qui appartiennent au propriétaire des animaux. Le lieu de rendez-vous, champêtre à souhait, avait été fixé «quelque part, entre les Cerisiers, et les Eygras». C'est, perdus au milieu d'un troupeau de 43 vaches, deux taureaux - dont le fameux Jules qui inspire un respect au moins équivalent à son poids (une tonne) - et sous la garde vigilante de Sultan, un magnifique groëndal noir, que nous avons évoqué le passé, mais aussi le présent. Ce faisant, j'ai gagné l'amitié d'Impérator, un magnifique trotteur français, sur lequel il faut partir au galop, quand le troupeau, pris de velléités nomades, s'éparpille aux quatre coins des prairies. En quelques jours, on devient ainsi, de citadine inquiète, citadine aux champs...

OR : Combien de bêtes possédez-vous au total ?

E. Prévôt : Soixante-quinze environ, chevaux compris.

OR : Pourquoi des chevaux ?

E. P. : Eh bien les enfants ont voulu une jument, Ponny, puis Ponny a eu des petits. Chacun a voulu en garder un : Trésor était si beau ! Ensuite on a acheté Gitane, qui a eu deux filles : Marquise et Orica ; Orica a eu une fille Kiki, Brimbelle, etc...

OR : Que faites-vous de ces chevaux ?

E. P. : On en vend certains... qui restent malgré tout chez nous, en pension. Leurs maîtres viennent les voir et les monter. A un certain moment, les enfants avaient eu l'idée de créer dans le cadre agréable de la rue du Chêne, un lieu de rencontre pour tous les amis des chevaux. Petits et grands qui le souhaitaient, pouvaient venir au «P'tit Jockey» pour faire des balades en forêt les samedi et dimanche dans une ambiance décontractée. Des cavaliers néophytes pouvaient ainsi s'initier aux joies de l'équitation avec le minimum de contraintes tandis que les chevaux avaient plaisir à être montés : ceci, jusqu'à ce qu'un service administratif exige que les chevaux soient attachés en permanence dans de véritables écuries. Or, la pâture de la rue du Chêne est relativement éloignée de notre ferme. Il aurait fallu assurer le ravitaillement en eau, en foin, etc... Trop de travail : on a cessé.

OR : De quoi se nourrissent les chevaux ?

EP : D'herbe en été, de foin en hiver. Ils nettoient impeccablement les pâtures, on dit qu'ils les lavent. On leur donne très peu d'avoine car cela les rend nerveux. On les laisse d'ailleurs dehors le plus longtemps possible ; de ce fait, ils sont très résistants.

OR : parallèlement à l'élevage, que faites-vous ?

EP : De la culture de céréales pour nourrir ce bétail, du blé, de l'orge d'hiver et de printemps, du triticale.

OR : C'est-à-dire ?

EP : C'est un croisement de blé et de seigle.

OR : Possédez-vous beaucoup de terrains, que vous exploitez en pâtures ou champs cultivés ?

EP : Sur la commune d'Offemont, 50 hectares environ.

OR : Vous êtes-vous destiné depuis votre plus jeune âge à la culture ? Aviez-vous envie de faire ce métier, étant enfant ?

EP : Non. J'avais passé mon brevet d'enseignement commercial et je devais être comptable.

OR : Et pourquoi ne pas avoir poursuivi dans cette voie ?

EP : Parce que la guerre est arrivée ; je ne pouvais plus partir à Dijon. Pour ne pas être réquisitionné, je suis devenu débardeur. On laissait les débardeurs de bois à peu près tranquilles.

OR : Vous n'avez jamais été inquiet ?

EP : Si. Je me suis caché un moment car les allemands avaient fait une rafle à Offemont. Mon frère avait été emmené. Ils avaient parqué les gens au Fort Hatry, mais le viaduc de Dannemarie ayant sauté, ils n'ont pu emmener toutes les personnes arrêtées, en Allemagne. Ils les ont donc relâchées. Alors j'ai refait surface.

OR : Où vous cachiez-vous ?

EP : Dans une vieille bicoque enterrée dans le sol, près de mon domicile. D'autres personnes s'étaient déjà cachées là.

OR : Avez-vous d'autres souvenirs précis de cette guerre ?

EP : Ah oui ! Un obus français qui a troué le toit de notre maison. Il pleuvait. Le seigle a été abîmé. Les Français essayaient d'atteindre une pièce d'artillerie allemande qui était placée rue des Sapeux - actuellement rue Bouvier.

OR : D'autres souvenirs encore ?

EP : Oui, mais assez confus car j'étais jeune à l'époque. Je me rappelle que l'armée française stationnée au Fort de Roppe ne s'était pas encore rendue alors que Belfort était déjà tombé. Il y a eu un accrochage avec des Allemands près de notre maison, des échanges de coups de feu, des blessés, mais mes souvenirs sont vagues...

OR : Après la guerre, qu'avez-vous fait ?

EP : J'ai appris le métier de la boucherie et de la charcuterie.

OR : Votre famille est implantée à Offemont depuis longtemps.

EP : Oui. Mon grand-père était carrier - Albert Prévôt a d'ailleurs été maire d'Offemont - Notre propriété s'étendait, de l'exploitation actuelle jusqu'à la carrière du Clair Bois que mon grand-père exploitait.

OR : A quelle époque l'ancienne partie de votre maison a-t-elle été édiflée ?

EP : Avant 1914, par mon père.

OR : Le métier d'agriculteur s'exerce-t-il dans des conditions très différentes de celles d'autrefois ?



CHAUFFAGE
SANITAIRE
COUVERTURE

Entreprise
Ettwiller

90000 BELFORT - 11 bis, Rue de Saverne

Tél. 21.26.66

Chauffage - Gaz - Tous systèmes

EP : Très. Auparavant tout le monde étant concerné par l'agriculture, on n'aurait, par exemple, jamais constaté les actes de vandalisme qui existent actuellement : démolition de cabanes, bétail lâché, prés parsemés de pierres, d'où avaries aux machines, etc...

OR : Existe-t-il encore de «vrais» agriculteurs à Offemont ?

EP : Je suis le seul actif à la Mutualité Agricole pour cette commune. De ce fait, je pense que j'aurais pu être désigné pour faire partie de la commission d'études du POS...

OR : Quand le déclin de l'agriculture a-t-il commencé dans notre commune ?

EP : Après 1918. Mais après 1945, ce fut encore pire. Le développement de l'industrie, explique, entre autres choses, que le nombre des exploitations ait diminué. Et puis les meilleures performances de production laitière, maraîchère, etc... exigeaient une telle diminution. Je pense qu'il faut aujourd'hui savoir se reconvertir : j'ai abandonné la boucherie pour l'agriculture pour des raisons fiscales ; et puis les grandes surfaces font une concurrence très vive aux petits commerces. Plutôt que boucher-charcutier, il vaut mieux aujourd'hui être également traiteur.

OR : Le métier de boucher-charcutier a-t-il beaucoup changé ?

EP : Beaucoup... On ne travaille plus la viande comme avant. Il existe maintenant toute une série de sels spéciaux.

OR : Comment nourrissez-vous votre bétail en hiver ?

EP : Avec des aliments composés et environ une tonne de foin par jour.

OR : Tous vos enfants montent à cheval ?

EP : Oui. Et très bien. Ils aiment les chevaux : ils ont été élevés avec eux. Quand mon frère Gaston - dit tonton - et moi étions jeunes, nous montions sans selle car une selle coûtait très cher. Pour pouvoir monter sur le cheval, nous le faisons manger, et quand il baissait le cou, nous remontions de la tête jusque sur son dos. Un vrai sport !

OR : Connaissez-vous l'origine de certains lieux-dits à Offemont ?

EP : La rue du Clair bois se nomme ainsi parce que soi-disant le bois y poussait mal. Quant aux Solras, je crois qu'on a surnommé cette rue le Faubourg du crime, parce qu'on amenait certaines bêtes accidentées dans une carrière située au bout de cette rue, et l'on découpait des morceaux de ces bêtes pour les manger ; on se les partageait en quelque sorte.

OR : Si vous deviez résumer votre vie professionnelle, que diriez-vous ?

EP : De la boucherie à l'agriculture, une reconversion réussie !

PAVILLONS C.D.R.B.

CENTRE DE DOCUMENTATION et de REALISATION DU BATIMENT

et 18 rue des Huisselets
25200 MONTBELIARD - Tél. (81) 91.25.91



PRETS P.A.P. - P.C - A.P.L.

- PLAN PERSONNALISE ET TYPE
- PRIX FERME ET DEFINITIF
- NOMBREUX TERRAINS DISPONIBLES

Je désire avoir de plus amples renseignements sur vos programmes sans engagement de ma part

Nom, prénom

Adresse

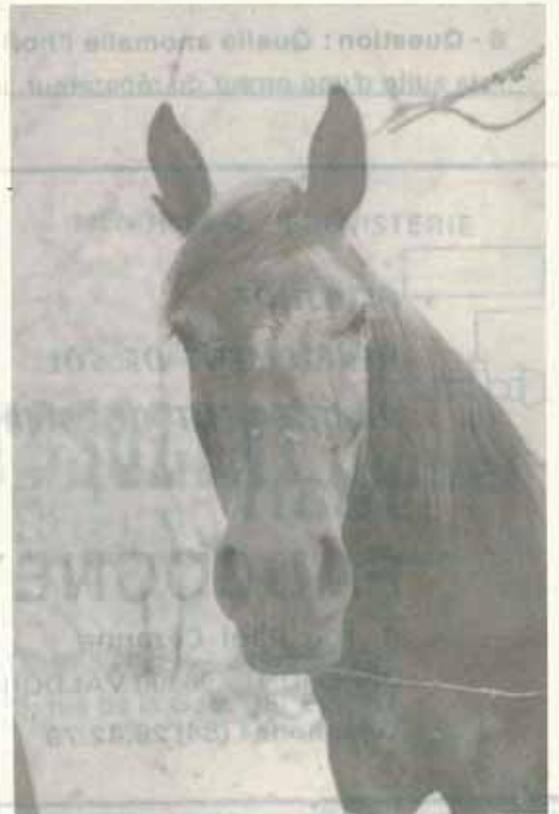
..... Tél.

Heures de visite

De la boucherie...



à l'agriculture : une reconversion réussie !!



Marquise, l'un des chevaux

EMISSION DE RADIO-BELFORT

Deuxième heure de colle pour la commune d'Offemont : voilà les questions et réponses.

1 - Question : Quelle est la particularité de la rue des Maquisards ?

A ses deux extrémités elle est située sur le territoire de la commune d'Offemont. Mais vers le milieu de son parcours, elle est située sur le territoire de la commune de Vétrigne.

2 - Question : L'Eglise d'Offemont possède quatre cloches, toutes fondues en 1862 : Jeanne-Marie, Catherine, encore Catherine et puis Marie, baptisées du nom de leur marraine. Quelle est la particularités de la première cloche qui s'appelle Jeanne-Marie ?

Jeanne-Marie a reçu la mission de sonner les heures et les demi-heures.

3 - Question : Que représente le médaillon sculpté qui se trouve au-dessus de la porte latérale de l'Eglise d'Offemont ?

Il s'agit de Saint GUERIN, patron de la première chapelle. Cette chapelle a été créée en 1349. Cette pierre est la partie haute d'une croix dont le fût est incorporé dans la maçonnerie de l'angle sud-est de l'Eglise.

4 - Question : Offemont était un village possédant de nombreuses carrières. Quelles sortes de pierres extrayait-on et à quoi servaient-elles ?

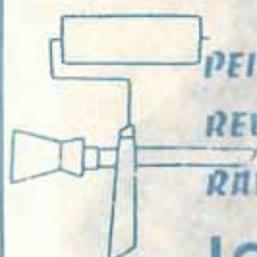
C'était du grès rouge qui donnait de bonnes pierres à aiguiser mais aussi séchées pendant un an ou deux. Elles servaient à la construction des hauts fourneaux. Les vieilles personnes du village prétendent que les pierres Offemontoises ont servi à l'édification de l'ancienne gare de Belfort, de la Basilique Saint-Christophe et bien sûr de l'Eglise d'Offemont. La carrière de la rue du Chêne fut longtemps dite carrière de l'Eglise.

5 - Question : Le centre culturel d'Offemont a été construit sur un pré qui possède un nom précis : lequel ?

Ce pré s'appelait le pré du taureau, car son fourrage était réservé à la nourriture du taureau communal.

6 - Question : Quelle anomalie l'horloge de l'Eglise présente-t-elle ?

A la suite d'une erreur du réparateur, le cadran de la face Ouest, rénové depuis peu, a toutes ses



PEINTURE
REVETEMENT DE SOL
RAVALEMENT DE FAÇADES

Jean
FAUCOGNEY

4, rue Paul Cézanne
OFFEMONT - 90300 VALDOIE
Téléphone : (84) 26.42.79

*Pierre
Franchini*

Installations

58, Rue Aristide Briand -

OFFEMONT
90300 VALDOIE

Tél. 26.05.28
et 26.33.41

Tuyauterie Industrielle
Tous fluides
Toutes pressions
Vapeur - Eau surchauffée - Gaz
Conditionnement de l'air
chaud et froid
Ventilation - Climatisation
Régulation
Tous systèmes chauffage
Pompe à chaleur - Solaire
Plomberie Sanitaire
Géothermie

heures marquées en chiffres romains, alors que les trois autres n'ont que les trois, six, neuf et douze heures marquées en chiffres romains.

7 - Question : Le CD 22 qu'on appelle grand-rue ou rue A. Briand dans la traversée du village constitue en quelque sorte une frontière : laquelle ?

Ce chemin délimite en gros les terrains gréseux des Vosges au nord et les terrains calcaires du Jura au sud.

8 - Question : Offemont possède un monument inscrit à l'inventaire des monuments historiques. Quel est-il ? Où est-il situé ?

C'est la croix de pierre datant de 1712 qui représente la scène de la Nativité. Elle est située en bordure du chemin des Soiras.

Il faut préciser que les réponses aux questions 6 et 7 n'ont pas pu être fournies par les auditeurs de l'émission. Collés !!

CHAUDRONNERIE · CUVES A MAZOUT

galvanisation à chaud

Ets René RUST

23, rue Aristide Briand OFFEMONT Tél. 26.30.00

STUDIO PHOTO

8, rue de Turenne

(rue du C.E.S.)

VALDOIE

BERTRAND
BESANÇON

TELEPHONE : (84) 26.52.45

MARIAGES (MAIRIE - EGLISE - DOMICILE)

PORTRAIT (STUDIO ou DOMICILE)

INDUSTRIE

Tous vos travaux photo en 24 ou 48 heures
en laboratoire.

MENUISERIE EBENISTERIE

TOSOLINI Daniel

Agencement de cuisine sur mesures

TOUS STYLES - EXPOSITION

18, rue de la Gare OFFEMONT

Tél. 26.07.77



Les années 1930

TOUS CHAUFFAGES (Gaz, Fuel, etc..)

ENTRETIEN
SANITAIRE

JACQUES HOSSELET

16 rue des EYGRAS - 90 OFFEMONT

TEL: 26.07.86

SALON ISABELLE

«LA BIGOUDERIE»

16 rue Aristide Briand - 90 OFFEMONT

TEL.

(84) . 26.28.19



Les années 1950

TRAVAUX PUBLICS — BATIMENTS
TERRASSEMENTS
A.S. SCHENINI
 76, Rue Aristide Briand - Tél. 26.03.88
 90000 OFFEMONT

L'inauguration du Monument aux Morts d'Offemont

SOUVENIRS

*L'inauguration du monument aux morts d'Offemont
(article extrait du Journal l'Alsace paru le mardi 13 septembre 1927)*

La population de la coquette et accueillante localité d'Offemont a célébré dimanche la mémoire de ses enfants tombés au cours de la grande guerre.

Il est regrettable que l'inclémence du temps ait nui à la réussite de cette belle fête du souvenir. La pluie fine et froide, qui se mit à tomber au début de l'après-midi, empêcha de nombreux Belfortains et habitants des communes voisines à se joindre à la population d'Offemont pour rendre un pieux hommage à ceux qui donnèrent leur vie à la France.

Malgré tout, la cérémonie fut digne du sacrifice des héros, et il y a lieu de féliciter tous ceux, petits et grands qui prêtèrent bénévolement leur précieux concours à cette manifestation du souvenir. Qu'ils en soient ici remerciés. Un bon point en passant à l'excellente fanfare du 188^e Rég. d'Artillerie qui, durant toute la cérémonie, fit entendre les meilleurs morceaux de son répertoire.

LE SERVICE RELIGIEUX

La commémoration débute par un service religieux célébré en l'église de la commune, à 14 heures. La nef et le chœur sont artistiquement décorés et ornés de drapeaux tricolores.

M. l'abbé Meyer, curé de Sainte-Odile, prononce un sermon admirable qui produit une profonde impression sur les nombreux assistants.

Après l'absoute traditionnelle, le cortège se forme. Les pompiers en prennent la tête, encadrant les enfants des écoles, puis viennent le clergé, les conscrits de la classe 1928 et leurs aînés de la classe 1925 avec leurs drapeaux, les personnalités officielles et ensuite la population.

Dans un ordre parfait et un silence émouvant, le cortège s'ébranle et se rend

AU MONUMENT

Simple dans sa grandeur est le monument qui se dresse à l'extrémité du village, devant le cimetière, un peu en retrait de la grand'route. C'est une stèle blanche ayant la forme d'une pyramide tronquée, surmontée d'une croix de guerre. Sur la face principale se trouvent, sculptés, un drapeau encadré de feuilles de chêne et de lauriers, et, le mot « Patrie ». Trois plaques sont apposées : l'une porte cette inscription : « Offemont à ses enfants morts pour la France. 1914-1918 » ; sur les deux autres sont inscrits, en lettres d'or, les noms des glorieux morts. Ils sont au nombre de dix-huit : Prévot Albert, Grévillet Jules, Renaud Emmanuel, Courtot Charles, Marchal François, Reiniche Ferréol, Girol Léon, Mottet Auguste, Desdames Pierre, Courtot Lucien, Beaume Jules, Willig Julien, Core Xavier, Marchal Emile, Hograindleur Ju-

les, Verment François, Muller Louis, Baïarat Henri.

Aux accents martiaux d'une marche enlevée magistralement par les trompettes du 188^e R.A.L., les personnalités officielles et la foule se rangent autour du monument.

Le clergé procède alors, selon les rites liturgiques, à la bénédiction de la pierre, puis les discours commencent.

M. le maire d'Offemont, prend le premier la parole.

DISCOURS DE M. MOUGENOT Maire d'Offemont

« Merci, M. le préfet, d'avoir bien voulu honorer notre petite cérémonie de votre présence. Merci également à vous, M. le sénateur, M. le député, M. le conseiller général, d'avoir répondu à notre appel. M. le Ministre des Travaux Publics, devant s'absenter, n'a pu, à son regret, y assister. Le maire de Vétrigne, souffrant, a présenté ses excuses. Merci également à vous, chers concitoyens, d'être venus aussi nombreux à cette cérémonie. C'est avec le cœur étroit que nous nous inclinons aujourd'hui devant ce modeste monument que la commune d'Offemont a élevé à ses enfants morts pour la Patrie ».

M. le Maire interrompt son discours pour faire l'appel des glorieux morts.

TABAC - JOURNAUX
LIVRES - REVUES
BILLET CTRB (autobus)
Madame FLEURY

Pour vos réparations
de chaussures - Talon minute

Monsieur FLEURY

Rue Renoir - OFFEMONT

Tél. 22.46.86

60 000 PERSONNES ECOUTENT
DÉJÀ

RADIOBELFORT

INFOS LOCALES à 7 h 30, 8 h 30
12 h 30, 18 h 30 et 22 h 30

JEUX - CONSEILS - DETENTE - MUSIQUES



Centre des 4 As - Belfort. (84) 22.82.82

dont nous avons donné la liste plus haut.

Les clairons sonnent aux champs. Toutes les têtes se découvrent. Puis c'est le dépôt de couronnes, palmes et gerbes de fleurs, sur le parterre qui entoure le monument. On remarque parmi celles-ci une superbe couronne offerte par la commune d'Offemont à ses vaillants enfants, et deux palmes de bronze des conscrits des classes 1925 et 1928.

Reprenant son allocution, M. Mougnot s'exprime en ces termes :

« Liste trop longue, hélas ! pour une commune qui, en 1914, ne comptait que 485 habitants et qui en a aujourd'hui 950.

« Leurs noms sont à jamais glorieux.

« C'est dans un même élan et une même pensée d'admiration et de reconnaissance que nous rendons un pieux hommage à ces vaillants disparus qui ont versé glorieusement leur sang sur les champs de bataille, s'étendant de la Mer du Nord à la Mer Noire.

« Seuls, ceux qui, pendant les cinquante-deux mois qu'a duré la guerre, ont vécu sur le front, dans les tranchées ou en captivité, connaissent les privations et les souffrances qu'ils ont endurées et auxquelles une mort, quelquefois brève, quelquefois lente, mais toujours horrible, est venue mettre un terme.

« Oublieront-elles jamais ces mères éplorées ? Oublieront-ils ces pères affectueux fiers de leurs fils ; ces épouses aimantes et désolées, ces orphelins qui ne connaîtront plus les tendres caresses d'un père ?

« Malgré tous nos malheurs, nous devons être fiers. La France, quoique meurtrie et épuisée, donnant ses enfants par milliers, est sortie enfin victorieuse après 4 années 1/2 de lutte et de carnage. Vaillants soldats nous ne vous oublierons pas.

« Que votre sacrifice soit pour nous la leçon de l'avenir et que votre voix s'élève au delà du tombeau, pour nous

crier à tous : travail, amour, bonté et surtout union suffisante des peuples pour que les souffrances et les atrocités de la guerre nous soient à jamais épargnées.

« Habitants d'Offemont ! jeunes enfants surtout, conservez-le intact ce modeste monument ; parez-le aux jours de fête ; il fait partie de votre patrioisme.

« Je présente mes condoléances émues aux nombreuses familles en deuil, aux pères et mères, aux épouses, aux orphelins privés de leur soutien.

« Braves enfants, si vous êtes morts, votre souvenir restera présent à notre mémoire.

« Que votre sacrifice serve d'exemple aux jeunes générations, afin qu'elles évitent de tout leur pouvoir ces atrocités et cette horrible entreprise de destruction, de misère et de désespoir : la guerre.

« En m'inclinant très respectueusement devant ce monument, au nom de la commune et en mon nom personnel, je salue votre mémoire, je salue la France pour laquelle vous avez souffert et pour laquelle vous êtes morts ».

La parole est donnée à M. Mielliet.

DISCOURS DE M. MIELLET Député

« Il est réconfortant, déclare-t-il en commençant, que nous ayons des journées comme celle-ci, où l'on sent les cœurs les uns près des autres, laissant loin de nous les querelles quotidiennes pour venir au pied d'un monument élevé en souvenir de ceux qui ont donné leur vie à la France, communier dans le sentiment de la Patrie.

« Il nous est infiniment agréable de venir apporter le titre de reconnaissance et de gratitude profonde que nous devons à ceux qui ont permis que la France reste ce qu'elle est, qu'elle conserve ses frontières, son histoire, ses traditions, son patrimoine intellectuel et spirituel. Il nous est agréable de trouver les prêtres à nos côtés, de trouver

les instituteurs, de trouver les semeurs d'idées qu'elles qu'elles soient, abandonnant pour quelques instants leurs dissentiments ; je voudrais que ce fut pour toujours...

M. Mielliet dit ensuite que chacun doit faire des concessions et apporter son tribut à l'union et à la concorde nationale.

« Un jour de 1914, continue-t-il, la voix de la France appela tous ses enfants et, comme aujourd'hui, ils se sont trouvés tous réunis. C'était les vieux qui disaient à leurs fils : « Allez accomplir votre devoir ! » Ils sont partis, ces enfants, d'un cœur gai accomplir leur devoir envers la patrie, et ceux d'Offemont se sont particulièrement bien défendus puisque dix-huit d'entre eux ne sont pas revenus.

« Nous pouvons les bénir les uns et les autres, nous pouvons les chérir. Leurs pères et leurs mères peuvent recevoir ici le tribut d'hommages que nous leur devons et qui ne sera jamais assez grand pour eux...

« Il ne faut pas parler de politique quand ici nous venons leur dire merci.

« Je veux vous répéter ce que le prêtre pouvait vous dire tout à l'heure : « Aimez-vous les uns les autres ! »

Après ce discours, des voix claires de jeunes filles, auxquelles se mêle la voix grave d'un jeune homme, font entendre l'hymne « Aux morts pour la patrie » qui est écouté religieusement.

Puis c'est le président des conscrits de la classe 1928 de la commune d'Offemont qui prend à son tour la parole.

DISCOURS DU PRESIDENT DES CONSCRITS DE LA CLASSE 1928

« C'est au nom des conscrits de la classe 1928, que je viens déposer cette couronne à la mémoire de nos aînés morts pendant la grande guerre, à ceux qui n'hésitèrent pas à quitter leurs foyers, leurs parents, quand, en août 1914, la Patrie lança le cri d'alarme : « L'Allemand, l'envahisseur était là ». Tous, d'un même élan, se sont précipités pour défendre la France. Hélas !

ELECTRICITE GENERALE

Installateur
Agrée



Roger WILLIG

83 rue Aristide Briand - OFFEMONT (90300 VALDOIE)

Tél. (84) 26.05.50

beaucoup sont restés sur les champs de bataille. Nous ne devons pas oublier que sans eux, nous n'aurions pas eu la victoire, et c'est pour rappeler aux générations futures le grand geste de leurs aînés que ce monument a été élevé.

« O ! Grands morts, nous nous efforçons d'être vos dignes successeurs ; nous imiterons toujours votre esprit de discipline et de sacrifice. Et si un jour la France nous appelle, à votre exemple, nous saurons verser notre sang s'il le faut pour la défendre ».

La parole est ensuite à M. Louis Viellard qui prononce le beau discours suivant :

DISCOURS DE M. LOUIS VIELLARD Sénateur

« Chaque commune de France a son monument élevé en souvenir des morts de la grande guerre et la commune d'Offemont a tenu, elle aussi, à perpétuer le souvenir de ses enfants tombés au champ d'honneur.

« Cette pierre, sur laquelle sont gravés les noms de ses fils, atteste non seulement leur héroïsme, mais rappelle encore leurs vertus.

« Deux idées les guidaient dans la vie : le devoir, le sacrifice.

« Le devoir : c'est la discipline, l'obéissance.

« Le sacrifice : c'est l'abnégation, l'acceptation de la souffrance, la mort.

« Et tout cela pour la France, pour la Patrie, pour la défense de nos foyers.

« Nos pensées, chaque année, se reportent vers eux et le onze Novembre est devenu leur Toussaint... fête des morts, glorieuse entre toutes, mais aussi fête de la victoire.

« Dans nos cimetières nationaux et communaux, dans nos ossuaires comme sur la ligne qui s'étend de la Mer du Nord aux Alpes, comme au fond des océans aussi, leurs corps gisent... S'ils ne sont plus près de nous, vivants, leur pensée n'en subsiste pas moins et de même que nos églises ou nos temples nous rappellent nos devoirs envers

Dieu, ces monuments nous font souvenir de nos devoirs envers eux.

« Soldats de la grande guerre, vous êtes les dignes fils de la France de Clovis, vous êtes les dignes émules des enfants de 1793 et de vos pères de 1870.

« Dans ce coin de Territoire, où l'histoire de notre pays a laissé tant de traces glorieuses, vous honorez encore votre Patrie !

« Ne pleurez pas, pères, mères, parents chéris...

« Ne désespérez jamais, Français... Conservez dans vos foyers, l'âme vibrante des vainqueurs et gardez dans vos cœurs l'exemple sublime de vos enfants ».

M. le préfet clôt la série des discours.

DISCOURS DE M. PAUL VACQUIER Préfet

Après avoir exprimé les regrets de M. André Tardieu, Ministre des Travaux Publics, qui n'a pu répondre en personne à l'invitation de la municipalité d'Offemont, par suite d'engagements formels pris depuis deux mois, pour une autre cérémonie, M. Paul Vacquier dit combien le ministre est de cœur avec la population et ses élus en cette journée de commémoration.

C'est au nom de M. André Tardieu, comme au sien propre, que le Préfet apporte aux vaillants soldats, tombés au champ d'honneur, l'hommage des pouvoirs publics.

« Neuf ans après la fin de la terrible guerre, dit-il, les communes qui n'ont pu encore ériger un monument à nos grands morts, par suite de circonstances diverses, ne considèrent pas comme prescrite l'obligation sainte du souvenir. S'abstenir leur paraîtrait sacrilège.

« Tous ceux qui tombèrent sur le sol français, pour la défense du droit, pour la justice des peuples, pour la liberté du progrès, ont sur nous des droits formels. Tous ceux des enfants de France, du continent ou d'outre-mer, tous ceux des fils des nations alliées, Belges, An-

glais, Américains, Canadiens, Russes, Portugais, Italiens, dont le sang a arrosé nos plaines, dont les corps furent enfouis dans nos vallées, ou aux flancs de nos collines, tous ceux-là sont nôtres, et leur sacrifice héroïque nous laisse leurs débiteurs.

« Ah ! Mesdames et Messieurs, accueillez toujours avec une cordialité affectueuse et empreinte de déférence ceux qui survécurent aux blessures, aux maladies et rentrèrent dans leurs foyers amaigris physiquement, mais si superbement grandis moralement.

« Poilus demeurés vivants après la grande tourmente, n'oubliez pas votre noblesse. Unis dans vos associations pour la défense du souvenir, gardez au cœur la certitude que l'exemple de nos sublimes morts, comme le vôtre, n'a pas été et ne sera pas vain, car vous êtes encore là, pour veiller à ce que s'achève la tâche sainte commencée le 2 août 1914, où l'on opposa la force aux abus de la force. L'œuvre de redressement doit se continuer dans la paix par un effort persévérant, afin que, dans le calme, la légalité et le respect de la Patrie, florisse l'œuvre de justice et de solidarité sociale ».

La cérémonie est terminée. Les personnalités officielles et les parents des morts se rendent à la mairie où un vin d'honneur est offert par la municipalité.

Cette belle journée marquera une date mémorable dans les annales de la commune.

E. R.



POUR TOUS VOS PROBLÈMES



MOUGENOT - Traiteur

76, Avenue Jean Jaurès
90000 BELFORT
Tél. 21.45.15

ECOLE D'ACCORDÉONS

Madame MOUGENOT

76, Avenue Jean Jaurès
90000 BELFORT
Téléphone 21.45.15



Il subsiste quelques activités agricoles dans la zone urbaine qu'est devenu Offemont : la ferme MERMET (1688).

BATIMENT TRAVAUX PUBLICS
ET INDUSTRIELS

entreprise
TONELLI

S.A.R.L. au capital de 216.000 F

15 rue Parmentier - 90000 BELFORT

Tél. (84) 21.16.02

S.A.R.L.

MANCINI-GIRON

PLATRERIE
CLOISONS SECHES
PEINTURE
RAVALEMENT
ISOLATION
(Intérieure - Extérieure)

24 Av. Jean Moulin 90000 BELFORT

Tél. : 21.19.25